

# Synthèse des indicateurs relatifs aux risques psychosociaux

## Commune de X

**Préambule :** Un accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la fonction publique a été signé le 22 octobre 2013, obligeant chaque employeur public à élaborer un plan d'évaluation et de prévention des RPS. Les indicateurs quantitatifs présentés ici sont ceux préconisés par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP, Livret 5 : Indicateurs de diagnostic des risques psychosociaux) et présents dans le Rapport sur l'Etat du personnel des Collectivités 2015. Ce document se compose de données de cadrage, d'indicateurs de perception ou de vécu et indicateurs de fonctionnement mais également des indicateurs de santé au travail. Vous y trouverez également les 4 indicateurs destinés à être suivis au niveau national, par le Conseil commun de la fonction publique. Ces 4 indicateurs, à savoir : le taux d'absentéisme pour raisons de santé, le taux de rotation des agents, le taux de visite sur demande au médecin de prévention et le nombre d'actes de violence physique envers le personnel doivent être suivis dans tous les plans locaux (selon des modalités de calculs identiques). Aussi, pour répondre à l'obligation réglementaire, il convient de compléter cette synthèse quantitative avec des éléments qualitatifs (mise en place d'entretiens individuels ou collectifs, questionnaires...).

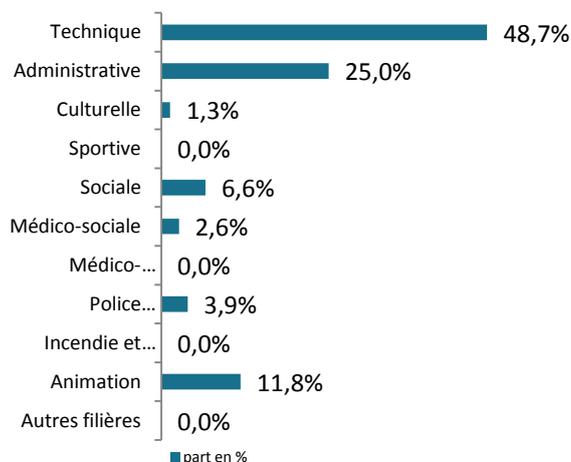
### Effectifs

#### • Typologie des agents

	Effectif	Nb d'ETP*	Part des agents selon le statut
Titulaires	76	73,6	86%
Contractuels sur emploi permanent	1	1,0	1%
Contractuels sur emploi non permanent	11	**	13%
Ensemble des agents sur emploi permanent	77	74,6	
Ensemble des agents	88		

\*Équivalent Temps Plein \*\* Données non présentes dans le Bilan social

#### • Répartition des agents selon la filière (agents sur emploi permanent)



#### • Les principaux cadres d'emplois dans la collectivité (agents sur emploi permanent)

	% d'agents
Adjointes techniques	28,6%
Adjointes administratifs	15,6%
Agents de maîtrise	11,7%
Adjointes territoriaux d'animation	11,7%
Rédacteurs	5,2%

#### • Répartition par genre et selon le statut au sein de la collectivité

Répartition Femmes/Hommes selon le statut	Hommes	Femmes
Titulaires	42,1%	57,9%
Contractuels sur emploi permanent	0,0%	100,0%
Contractuels sur emploi non permanent	36,4%	63,6%
Total des agents	40,9%	59,1%

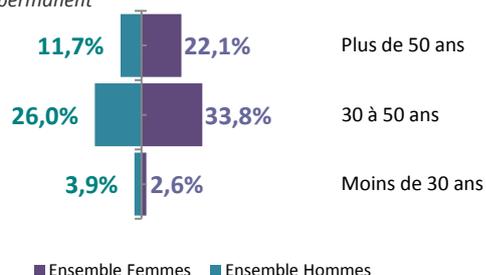
Aucun agent n'a été mis à disposition par le Centre de Gestion ou employé dans le cadre du recours au service des entreprises (intérim)

## Âge

### Pyramide des âges des agents

#### Pyramide des âges

part en % de la tranche d'âge des agents sur emploi permanent



### Âge moyen des agents

	Âge moyen
Fonctionnaires	45,5
Contractuels sur emploi permanent	57,5
Ensemble agents sur emploi permanent	45,7

## Télétravail

- La collectivité n'est pas concernée par le télétravail

## Absence

### Taux d'absentéisme des agents de la collectivité selon le statut

	Fonctionnaires	Contractuels sur emploi permanent	Contractuels sur emploi non permanent	Ensemble
Taux d'absentéisme "compressible"	3,3%	0,8%	1,2%	3,0%
Taux d'absentéisme "médical" (motif médical hors congés maternité)	3,3%	0,8%	1,2%	3,0%
Taux d'absentéisme global	3,5%	0,8%	1,2%	3,2%

\*Le taux d'absentéisme compressible comprend la maladie ordinaire, les accidents de service et les accidents de trajets  
 Formule du taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre d'agents \* 365)

\*\*Le taux d'absentéisme médical comprend la maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

Note de lecture: Sur 100 fonctionnaires, 3,5 agents ont été absents toute l'année

### Nombre moyen de jours d'absence par agent présent au 31/12/2015

	Fonctionnaires	Contractuels sur emploi permanent	Contractuels sur emploi non permanent	Ensemble
Nombre moyen de jours d'absence/agent	12,7	3,0	4,4	11,5

## Heures supplémentaires et complémentaires

- La collectivité est concernée par les heures supplémentaires

Les principaux cadres d'emplois concernés	Nombre moyen d'heures supplémentaires et complémentaires réalisées et rémunérées sur l'année
Adjoints techniques	26,7
Adjoints d'animation	17,0
Adjoints administratifs	5,1

## Mouvements de personnel

### • Variation des effectifs entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015

	Effectifs au 31/12/2014	Effectifs au 31/12/2015	Variation
Nombre de titulaires	64	75	17%
Nombre de contractuels sur emploi permanent	0	1	-
Ensemble des agents sur emplois permanents	64	76	19%

## Droits sociaux

### • Réunions statutaires

	Nb de réunions
Comité technique	5
Commission administrative paritaire	0
Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail	3

### • Grèves

	2014	2015
Nombre de jours de grève sur mot d'ordre local	4	3

### • Droits syndicaux

#### Heures de décharges d'activités du service

Auxquelles ont droit les organisations syndicales	0
Nombre d'heures effectivement réalisées	0

## Accidents de travail et maladies professionnelles

	Nombre
Accidents de service	4
Accidents de trajet	0
Maladies professionnelles	0
ATI* au cours de l'année	0

\*Allocations Temporaires d'Invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année

Les principaux cadres d'emplois concernés par les accidents de travail***	Part d'AT/AT total
Agents de maîtrise	25,0%
Adjointes techniques	25,0%
Assistants de conserv. du patri. et des biblio.	25,0%

\*\*\*Les accidents de travail comprennent les accidents de service et de trajet

## Documents et démarches de prévention

La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Un plan de prévention des risques psychosociaux est en cours de réalisation dans la collectivité

La collectivité ne s'est pas engagée dans d'autres démarches de prévention

La collectivité n'a pas mis en place une démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques

## Dépenses, Formations liées à la prévention

En 2015, 10 jours de formation\* ont été effectués en lien avec la prévention

\*Ces journées concernent : formation obligatoire des agents assistants et conseillers chargés de la mise en œuvre des actions de prévention, formation obligatoire des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, formation dans le cadre des habilitations.

En 2015, les dépenses\* en matière de prévention s'élèvent 21212 €

\*Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité ou dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail.

	2015
Nombre de décisions d'accords de temps partiel thérapeutique recensées sur l'année 2015	0
Nombre de décisions d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail	2

	2015
Nombre de demandes de reclassements au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou à une maladie professionnelle	0
Nombre de décisions de reclassements au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou à une maladie professionnelle	0

## Les 4 indicateurs suivis au niveau national par le Conseil commun de la Fonction Publique

### Année 2015

#### • Taux de rotation des agents (1)

(1) Formule du taux rotation:  $((\text{somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs d'agents au cours de l'année})/2)/\text{effectif moyen de l'année } n$

Le taux de rotation s'élève à 10 %

#### • Nombre d'actes de violences physiques envers le personnel

	Nb d'actes de violences physiques
Émanant du personnel avec arrêt de travail	0
Émanant du personnel sans arrêt de travail	0
Émanant des usagers avec arrêt de travail	0
Émanant des usagers sans arrêt de travail	0

#### • Taux de visite sur demande au médecin de prévention

Au sein de votre, il n'y a pas eu de visite sur demande auprès du médecin prévention

#### • Absentéisme pour raisons de santé (2)

	Nb moyen de jours d'arrêt
Congés pour maladie ordinaire	10,3
Congés pour longue maladie et congés longue durée	0,0
Congés pour accidents du travail	0,7
Congés pour maladie professionnelle	0,0
Ensemble absentéisme pour raisons de santé	10,9

(2) Formule de calcul:  $\text{nombre de jours d'arrêts pour maladie} / \text{nombre total d'agents}$

